

PROCES-VERBAL DE SEANCE
Conseil communautaire du 12 juin 2020
Centre Culturel et Sportif Saint Ayoul
77160 PROVINS

Vendredi 12 juin deux mille vingt à dix-neuf heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes du Provinois se sont réunis au Centre Culturel et Sportif Saint Ayoul, sous la présidence de Monsieur Olivier LAVENKA, Président de la Communauté de Communes du Provinois.

Date de convocation : 04/06/2020
Date d'affichage : 04/06/2020
Nombre de conseillers en exercice : 66
Nombre de conseillers présents : 58

Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 61
Séance : n°2

Etaients présents : Alain HANNETON (Augers en Brie), Alexandre DE MEULENAERE (Bannost-Villegagnon), Claire CRAPART (Beauchery Saint-Martin), Alain BOULLOT (Beton-Bazoches), Patrick LEBAT (Bezalles), Fabien PERNEL (Boisdon), Olivier MAZZUCHELLI (Cerneux), Michèle PANNIER (Chalautre-la-Grande), Chantal BELLACHE (Chalautre-la-Petite), Jean-Claude RAMBAUD (Champcenest), Annick LANTENOIS (La Chapelle Saint-Sulpice), Alain BONTOUR, Véronique DARCY (Chenoise-Cucharmoy), Christine BOULOT (Courchamp), Didier AGNUS (Courtacon), Dominique FABRE (Fretoy), Stéphane BACHELET, Patricia SOULEYREAU (Jouy-le-Châtel), Marie-Christine MIRVAUX (Léchelle), Louis BOURDON (Louan-Villegruis-Fontaine), Pierre CAUMARTIN (Maison Rouge en Brie), Gérard COGNYL (Les Marêts), Jean-Pierre ROCIPON (Melz-sur-Seine), Olivier ARTHUR (Montceaux-les-Provins), Xavier BOUVRAIN (Mortery), Claude BONICI (Poigny), Olivier LAVENKA, Christine RAMEAUX, Abdelhafid JIBRIL, Marie DAMEME, Valentin GRAJQEVCI, Augustine ENAMA, François MARCHAND, Dominique GAUFILIER, Virginie SPARACINO, Jérôme BENECH, Chérifa BAALI CHERIF, Eric JEUNEMAITRE, Marie-Pierre CANAPI, Fabien PERRINO, Julie HOTIN-LETANG, Hervé PATRON, Jean-Philippe DELVAUX, Frédérique PETROFFE (Provins), Flavien BLANCHARD (Rupéreau), Catherine GALLOIS (Saint-Hilliers), Christophe LEFEVRE (Saint-Martin-du-Boschet), Alain BALDUCCI, Corinne GOMES, Antonio NAVARETTE (Sainte-Colombe), Yvette GALAND (Sancy-les-Provins), Jean-Patrick SOTTIEZ (Soisy-Bouy), Éric TORPIER, Lauréline CARTIER (Sourdun), Tony PITA, Nadège VICQUENAU (Villiers-Saint-Georges), Annick CRAPARD (Voulton), Bertrand de BISSCHOP (Vulaines-les-Provins).

Absents excusés : Philippe FORTIN, Martine CIOTTI, Francis PICCOLO (Longueville), Isabelle MAHIEU, Yves MONNICAULT (Provins),

Pouvoirs de : Pierre VOISEMBERT (Rouilly) à Xavier BOUVRAIN (Mortery), Patrick MARTINAND (Saint-Brice) à Chérifa BAALI CHERIF (Provins), Gilbert DAL PAN (Saint-Loup de Naud) à Alain BALDUCCI (Sainte-Colombe).

Secrétaire de séance : Alain HANNETON

Le quorum est atteint, plus de la moitié des conseillers communautaires sont présents. La séance est déclarée ouverte.

Rendu compte des délégations exercées par le Président

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, "lors de chaque réunion de l'assemblée délibérante, le Président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant".

Dans le cadre de ce dispositif, le Président de la Communauté de Communes du Provinois a signé les actes suivants :

- **Signature d'une convention relative à l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour une action.**
Subvention à la Commune Libre de la Ville Haute pour la cinquantenaire de la Fête de la Moisson
- **Signature d'une convention de partenariat avec Act'Art dans le cadre de la mise en œuvre d'une résidence artistique :**
Signature de cette convention autorisée lors du conseil communautaire du 7 février 2020.
- **Signatures de conventions relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement avec :**
-COMMUNE LIBRE DE LA VILLE HAUTE
La Communauté de Communes versera une subvention de 12 000 €.
Convention conclue du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. Convention conclue pour 4 ans du 1er février 2019 au 31 décembre 2022.

Conventions visées par le contrôle de légalité le 11 mars 2020

- **Signatures de conventions relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement avec :**

-AQUACYCLOPEDUS
La Communauté de Communes versera une subvention de 14 908 €.
Convention conclue du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

-ASSUPRO
La Communauté de Communes versera une subvention de 18 300 €.
Convention conclue du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

-A.J.E.C.T.A
La Communauté de Communes versera une subvention de 2 000 €.
Convention conclue du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

-PROVINS NATATION
La Communauté de Communes versera une subvention de 67 850€.
Convention conclue du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

-INVENTIO
La Communauté de Communes versera une subvention de 3 000 €.
Convention conclue du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

-LES CHAMPS DE LA TERRE
La Communauté de Communes versera une subvention de 7 500 €.
Convention conclue du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Conventions visées par le contrôle de légalité les 20 mars et 1er avril 2020.

- **Signature de conventions de refacturation entre la Communauté de Communes du Provinois et le S.M.E.P. du Grand Provinois**
-Le S.M.E.P du grand Provinois s'engage à tenir un état récapitulatif des affranchissements réalisés au cours de l'année et à le transmettre à la communauté de Communes du provinois pour remboursement de ces frais

Convention conclue du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

-Le S.M.E.P du grand Provinois s'engage à tenir un état récapitulatif des affranchissements réalisés au cours de l'année et à le transmettre à la communauté de Communes du provinois pour remboursement de ces frais

Convention conclue du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Conventions visées par le contrôle de légalité le 23 avril 2020.

- **Signatures de conventions pour la prise en charge d'une partie des dépenses de transport pour les trajets école / centre aquatique du Provinois entre la Communauté de Communes du Provinois et les écoles ou R.P.I du territoire :**

Dans le but d'accueillir toutes les classes primaires du territoire au centre aquatique, des créneaux ont été réservés auprès de l'exploitant COM SPORT.

Ces créneaux sont pris en charge financièrement par la Communauté de Communes.

Pour se rendre au centre aquatique, les écoles ou R.P.I du territoire ont recours aux services de transporteurs privés. La Communauté de Communes a décidé de participer financièrement à ces dépenses de transport en remboursant 50 % de leur coût.

Signatures de conventions avec :

- La commune de Provins.

Convention passée au contrôle de légalité le 30 avril 2020.

- La commune de Sainte-Colombe.

Convention passée au contrôle de légalité le 20 mai 2020.

Signatures de conventions avec :

- La commune de Longueville.

- La commune de Poigny.

- Le R.P.I de Maison Rouge / Vieux-Champagne.

- La commune de Chalautre-la-Grande

- La commune de Chenoise-Cucharmoy.

- Le R.P.I de Soisy-Bouy / Chalautre-la-Petite.

- Le SIEP, regroupant les communes de Courchamp / Voulton / Les Marêts / Rupéreau / Saint-Hilliers.

- La commune de Saint-Brice.

- La commune de Saint-Loup-de-Naud

- La commune de Sourduin

- Le R.P.I de Beauchery / Léchelle / Louan-Villeguis-Fontaine.

Conventions visées par le contrôle de légalité le 28 mai 2020.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte des délégations exercées par le Président.

oOo

Les votes des Comptes Administratifs requièrent l'élection d'un président de séance. En effet, le Président de la Communauté de Communes peut assister à la discussion mais ne doit pas prendre part au vote,

Il est procédé à l'élection d'un Président de séance. Monsieur Jean-Claude RAMBAUD présente sa candidature.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil communautaire élit Monsieur Jean-Claude RAMBAUD, Président de séance.

Budget principal – Vote du Compte Administratif de l'exercice 2019

Le Compte Administratif 2019 du budget principal était joint aux notes de synthèse.

Éric TORPIER, vice-président en charge des finances, présente le Compte Administratif du budget principal qui retrace le bilan de l'année écoulée.

Informations statistiques					Valeurs		
Population totale (INSEE)					35 852		
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)					(fiche individuelle DGF) 871		
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel adhère : CCP, Communauté de Communes du Provinois							
Informations fiscales					réf fiche individuelle 2019		
Potentiel fiscal et financier			Valeurs par hab.		Moyennes nationales du potentiel Fiscal par habitants de la strate		
Fiscal		Financier	(population DGF)				
CCP			8 639 650 10 130 334		235,265365		nc
Informations financières - RATIOS					Valeurs	Moyennes nationales (données 2017)	
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population				446,81	276,00	
2	Produit des impositions directes/population				168,35	283,00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population				516,83	329,00	
4	Dépenses d'équipement brut/population				100,11	74,00	
5	Encours de dette/population				188,19	181,00	
6	DGF/population				41,58	51,00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (3)				13,52	38,90	
8	Dépenses de fonct. Et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)				90,73	89,50	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)				19,37	22,40	
10	Encours de la dette/recettes de fonctionnement (2)				36,41	55,00	

La section de fonctionnement et d'investissement en vue d'ensemble :

Dépenses de Fonctionnement	CA 2019
Opérations réelles	16 019 044,91
<i>SOUS TOTAL</i>	<i>16 019 044,91</i>
<i>SOUS TOTAL Opérations d'ordre</i>	<i>1 138 997,52</i>
TOTAL	17 158 042,43

Recettes de Fonctionnement	CA 2019
Chapitre 002, Résultat de fonctionnement reporté	1 084 413,90
Opérations réelles	17 444 865,76
<i>SOUS TOTAL</i>	<i>18 529 279,66</i>
<i>SOUS TOTAL Opérations d'ordre</i>	<i>342 056,26</i>
TOTAL	18 871 335,92

Dépenses d'investissement	CA 2019
Chapitre 001, Déficit d'investissement reporté	731 143,75
Opérations réelles	3 718 026,42
<i>SOUS TOTAL</i>	<i>4 449 170,17</i>
<i>SOUS TOTAL Opérations d'ordre</i>	<i>342 056,26</i>
TOTAL	4 791 226,43

Recettes d'investissement	CA 2019
Chapitre 1068, Couverture du déficit	1 029 871,87
Opérations réelles	1 852 391,88
<i>SOUS TOTAL</i>	<i>2 882 263,75</i>
<i>SOUS TOTAL Opérations d'ordre</i>	<i>1 138 997,52</i>
TOTAL	4 021 261,27

La section de fonctionnement et d'investissement par services :

Dépenses de Fonctionnement	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Opérations réelles	16 288 029	15 602 284	15 764 096	15 961 748	16 019 044,91
Finances	12 771 764	11 817 960	11 865 415	11 644 674	11 892 175,53
Culture	300 499	56 363	65 485	91 449	52 768,21
Centre Aquatique	115 750	122 754	95 560	98 558	99 058,00
Transport	456 705	432 727	437 335	483 777	504 902,71
Portage de repas	49 245	203 592	212 711	221 874	178 694,48
ALSH	202 066	131 319	127 190	123 754	125 461,56
RAM	10 310	11 666	9 850	11 703	12 860,96
Développement Economique et travaux	313 045	309 069	385 270	424 046	368 276,53
Développement durable		226 180	226 808	234 821	94 687,55
GEMAPI				82 551	72 290,67
Ressources Humaines	1 715 333	1 952 810	2 070 701	2 178 390	2 243 997,85
Ecole de Musique		16 158	3 573	5 537	16 835,47
Administration Générale	166 490	204 575	112 116	130 668	100 849,75
Numérique	32 382	32 759	34 287	34 294	34 776,00
Formation des Elus	1 222	172	926	-242	1 002,40
Affaires juridiques	103 768	38 157	20 141	26 524	17 275,08
Tourisme	49 451	46 023	96 728	169 370	148 493,24
Urbanisme					12 693,16
Santé - Télémédecine					41 945,76
SOUS TOTAL	16 288 029	15 602 284	15 764 096	15 961 748	16 019 044,91
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	3 885 922	734 492	704 732	917 029	1 138 997,52
TOTAL	20 173 951	16 336 776	16 468 828	16 878 777	17 158 042,43

Recettes de Fonctionnement	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Chapitre 002, Résultat de fonctionnement reporté	2 586 545	2 638 286	1 071 146	1 673 696	1 084 413,90
<i>Intégration Syndicat Gendarmerie</i>				136 915	
Opérations réelles	19 639 626	16 886 678	17 980 877	16 936 701	17 444 865,76
Finances	18 464 745	15 661 580	16 419 621	15 282 321	15 697 938,12
Culture					
Centre Aquatique					
Transport	149 632	124 500	140 530	143 579	144 473,95
Portage de repas	50 571	201 219	194 062	221 770	204 837,75
ALSH	469 854	172 918	325 929	319 072	351 433,36
RAM	76 542	95 191	91 009	87 943	99 459,46
Développement Economique et travaux	359 101	336 947	391 079	418 463	412 999,55
Développement durable					40 565,00
Ressources Humaines	44 877	163 125	226 024	233 363	236 237,94
Ecole de Musique		81 973	137 869	142 088	146 997,07
Administration Générale	731	45 774	6 806	680	1 029,98
Numérique					
Formation des Elus					
Affaires juridiques	1 000	500		1 639	
Tourisme	22 572	2 950	47 948	85 783	108 893,58
Urbanisme					
Santé - Télémédecine					
SOUS TOTAL	22 226 171	19 524 964	19 052 023	18 747 312	18 529 279,66
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	586 065	203 485	243 084	245 750	342 056,26
TOTAL	22 812 236	19 728 449	19 295 107	18 993 062	18 871 335,92
Rt Fct:		2 114 286	1 713 293,49		

Dépenses d'investissement	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Chapitre 001, Déficit d'investissement reporté	271 584		2 381 460	1 111 174	731 143,75
Opérations réelles	1 582 797	3 549 052	2 682 788	2 935 824	3 718 026,42
Travaux	1 022 305	1 786 846	1 143 866	804 109	2 203 321,36
Travaux Poigny			89 938	232 214	23 142,80
Pôle Gare	161 535	447 679	530 087	386 987	1 359 997,36
Maison de Santé Villiers Saint Georges		1 388	160 342	7 264	
City Stades et Skate Park			257 315	19 586	50 046,00
ALSH	8 218	24 295	13 456	17 867	1 750,66
Fonds de concours Saint Loup de Naud			11 329		
Chemin de fer touristique			42 405	96 751	
Maison de Santé de Chenoise	177 861	459 702	26 777	912	
MSU		338 743	141		
ZAC du Provinois	660 000	480 000			
Gendarmerie VSG	11 340	26 460	4 486	1 776	
Travaux divers (Route de Bray)		8 579	7 590	1 056	62 500,00
Bâtiment Sourdun	3 350				
Maison de santé Sourdun				35 456	621 778,54
Dispensaire VSG				4 240	
Carrelerie					
Auberge de Chenoise					84 106,00
Zone de la Noëlle					
3 Parkings 2020 / 2021					
Travaux Bâtiments 2020					
Numérique, sites isolés à partir de 2020		1 208 236	1 032 486	777 000	126 170,00
Centre Aquatique	546 075	473 403	485 958	485 958	485 957,92
Schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable				31 944	
Travaux de sectionnement des capteurs				2 700	87 473,50
Friche de Longueville				40 000	
Terrain Montceaux Les Provins - aire de co voiturage					
Mise en accessibilité arrêts de bus					
Ecole de musique		62 159	9 306	33 134	6 499,27
Administration Générale / logiciel	14 219	10 628	5 134	15 281	727,57
RAM	198		2 398	954	167,90
Tourisme, randonnée et scénographie VSG		7 780	3 640	2 500	2 000,00
Télémédecine					
Finances	680 193	709 566	688 493	742 244	805 708,90
Remboursement du capital	661 339	666 246	673 967	729 552	792 198,65
Cautions				3 265	4 083,33
Avance Budget Lotissement	18 854	43 320	14 526	9 427	9 426,92
Dépense d'équilibre					
Restes à réaliser					
SOUS TOTAL	2 534 574	4 258 618	5 752 741	4 046 998	4 449 170,17
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	586 065	203 485	357 511	249 902	342 056,26
TOTAL	3 120 639	4 462 103	6 110 251	4 296 900	4 791 226,43

Recettes d'investissement	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Chapitre 001, Excédent d'investissement reporté		1 183 593			
Chapitre 1068, Couverture du déficit	358 044		2 320 527	1 152 583	1 029 871,87
<i>Intégration Syndicat Gendarmerie</i>				233 658	
Opérations réelles	60 266	162 558	1 859 391	1 258 337	452 391,88
Travaux	59 185	46 288	997 060	256 900	207 143,31
Travaux Poigny			29 979	60 516	26 016,00
Pôle Gare		46 288	417 082	79 865	
Maison de Santé Villiers Saint Georges				58 758	
City Stades et Skate Park			85 446	6 531	
ALSH				5 000	
Chemin de fer touristique				46 230	
Maison de Santé de Chenoise			349 244		
MSU			115 308		
ZAC du Provinois					
Béton	19 185				
Bâtiment Sourdun	40 000				
Maison de santé Sourdun					166 087,50
Zone de la Noëlle					15 039,81
3 Parkings 2020 / 2021					
Travaux Bâtiments 2020					
Schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable				15 872	
Travaux de sectionnement des capteurs					
Friche de Longueville					37 500,00
Terrain Montceaux Les Provins - aire de co voiturage					16 000,00
Mise en accessibilité arrêts de bus					
Ecole de musique			20 719		11 280,80
RAM					
Tourisme, randonnée et scénographie VSG, Bungalow					
Télémédecine					
Finances	1 082	116 270	141 612	283 459	177 290,84
Pour mémoire Cessions					80 000,00
Cautions				2 106	3 176,93
Emprunt d'équilibre			700 000	700 000	1 400 000,00
Restes à réaliser					
SOUS TOTAL	418 310	1 346 151	4 179 918	2 644 576	2 882 263,75
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	3 885 922	734 492	819 159	921 181	1 138 997,52
TOTAL	4 304 232	2 080 643	4 999 077	3 565 756,50	4 021 261,27

La section de fonctionnement et d'investissement par chapitres :

(Présentation comptable)

Dépenses de Fonctionnement	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Opérations réelles	16 288 029	15 602 284	15 764 116	15 961 748	16 019 044,91
Chapitre 011, Charges de gestion courante	1 444 590	1 560 751	1 527 717	1 643 605	1 613 015,92
Chapitre 012, Charges de personnel	1 639 455	1 885 916	1 998 015	2 090 084	2 166 159,78
Chapitre 014, Atténuation de produits	5 432 948	5 432 950	5 377 853	5 286 895	5 286 894,73
Chapitre 022, Dépenses imprévues					
Chapitre 65, Autres charges de gestion courante	6 338 496	6 457 274	6 606 871	6 734 975	6 763 314,66
Chapitre 66, Charges financières	270 233	241 242	216 534	205 920	183 091,32
Chapitre 67 68, Charges exceptionnelles	1 162 308	24 150	37 126	269	6 568,50
022 Dépenses imprévues					
SOUS TOTAL	16 288 029	15 602 284	15 764 116	15 961 748	16 019 044,91
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	3 885 922	734 492	704 732	917 029	1 138 997,52
TOTAL	20 173 951	16 336 775,80	16 468 848	16 878 777	17 158 042,43

Recettes de Fonctionnement	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Chapitre 002, Résultat de fonctionnement reporté	2 586 545	2 638 286	1 071 146	1 673 696	1 084 413,90
Intégration Syndicat Gendarmerie				136 915	
Opérations réelles	19 639 627	16 886 678	17 980 897	16 936 701	17 444 865,76
Chapitre 012 013, Atténuation de charges	3 321	3 780	13 109	27 513	58 009,63
Chapitre 70, Produits des services, domaines	251 953	596 964	710 974	777 438	770 313,40
Chapitre 73, Impôts et taxes	13 119 331	13 363 114	13 461 397	13 546 938	13 858 110,69
Chapitre 74, Dotations, subventions et participations	2 987 381	2 414 537	2 393 220	2 245 469	2 346 317,80
Chapitre 75, Autres produits de gestion courante	438 027	328 661	395 371	333 970	331 836,70
Chapitre 76, Produits financiers					
Chapitre 77, Produits exceptionnels	2 839 613	79 623	6 827	5 374	80 277,54
Chapitre 78, Reprise sur provision		100 000	1 000 000		
SOUS TOTAL	22 226 172	19 524 964	19 052 043	18 747 313	18 529 279,66
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	586 065	203 485	243 084	245 750	342 056,26
TOTAL	22 812 237	19 728 449	19 295 127	18 993 063	18 871 335,92

Dépenses d'investissement	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Chapitre 001, Déficit d'investissement reporté	271 584		2 381 460	1 111 174	731 143,75
Opérations réelles	2 262 990	4 258 618	3 371 281	2 935 824	3 718 026,42
Chapitre 020, Dépenses imprévues					
Chapitre 10, Dotations, fonds divers et réserves					
Chapitre 13, Subventions d'investissement					
Chapitre 16, Emprunts et dettes assimilées	661 339	666 246	673 967	732 817	796 281,98
Chapitre 20, Immobilisations incorporelles	42 791	15 026	5 698	40 066	87 788,26
Chapitre 204, Subvention d'équipement versées	564 929	1 684 139	1 619 711	1 265 458	614 127,92
Chapitre 21, Immobilisations corporelles	172 996	200 546	45 286	97 525	74 772,31
Chapitre 23, Immobilisations en cours	820 935	1 649 341	1 012 094	790 531	2 135 629,03
Chapitre 27, Autres immobilisations financières		43 320	14 526	9 427	9 426,92
Restes à réaliser					
Dépense d'équilibre					
SOUS TOTAL	2 534 574	4 258 618	5 752 741	4 046 998	4 449 170,17
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	586 065	203 485	357 511	249 902	342 056,26
TOTAL	3 120 639	4 462 103	6 110 251	4 296 900	4 791 226,43

Recettes d'investissement	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Chapitre 001, Excédent reporté		1 183 593			
Chapitre 1068, Couverture du déficit	358 044		2 320 527	1 386 239	1 029 871,87
Intégration Syndicat Gendarmerie				233 656	
Opérations réelles	60 266	162 558	1 859 391	1 024 681	1 852 391,88
024 vente de patrimoine					
Chapitre 10, Dotations, fonds divers et réserves	542	90 413	129 108	49 803	177 290,84
Chapitre 13, Subventions d'investissement	59 185	46 288	1 017 779	272 772	271 924,11
Chapitre 16, Emprunts et dettes assimilées	540	7 003	712 504	702 106	1 403 176,93
Chapitre 204, Subvention d'équipement versées		18 854			
Chapitre 21 Immobilisations corporelles					
Chapitre 23, Immobilisations en cours					
Reste à réaliser					
SOUS TOTAL	418 310	1 346 151	4 179 918	2 644 576	2 882 263,75
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	3 885 922	734 492	819 159	921 181	1 138 997,52
TOTAL	4 304 232	2 080 643	4 999 077	3 565 757	4 021 261,27

Le Compte Administratif décrit les opérations effectuées en fonctionnement et investissement, tant en dépenses qu'en recettes.

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement (17 158 042 € en dépenses) a été consommé à 97.1 % (hors opérations d'ordre)

- **1 613 016 € de charges de gestion courante (chapitre 011)** dont :
 - 454 700 € pour le transport (Balade, CT3 et trajets piscine des écoles)
 - 317 000 € pour le développement économique dont :
 - 30 800 € de fluides (eau, électricité, chauffage ...)
 - 31 000 € d'entretien du mur végétal du cinéma
 - 95 800 € pour l'entretien des zones et des locaux
 - 28 800 € de frais de nettoyage de locaux
 - 76 300 € de taxes foncières et taxes sur les bureaux
 - 42 400 € de fournitures et repas pour les chantiers d'insertion
 - 178 600 € pour le portage de repas
 - 113 500 € pour le fonctionnement administratif de la Collectivité
 - 135 700 € pour la culture : 128 200 € pour le Conservatoire du Provinois et 7 500 € de participation à ACT ART
 - 119 000 € pour le fonctionnement des ALSH
 - 75 900 € pour le Tourisme
 - 42 000 € pour le lancement de la télémédecine
 - 70 000 € pour l'élaboration du PCAET
- **2 166 160 € de charges de personnel (chapitre 012)** dont 812 000 € pour les ALSH et 339 000 € pour le Conservatoire du Provinois.
- **5 286 895 € d'atténuations de produits (chapitre 014)** dont :
 - 4.392 M€ d'AC
 - 895 000 € de FNGIR
- **6 763 315 € d'autres charges (chapitre 65)** dont :
 - 5.408 M€ d'OM
 - 592 000 € de subvention d'équilibre au budget annexe centre aquatique et 99 000 € aux associations piscine
 - 364 800 € pour les contributions aux syndicats : SMEP 179 300 €, Numérique 35 000 €, Mission Locale 53 600€, GEMAPI 72 300 €, SAGE 24 600 €
 - 45 300 € de subventions aux associations culturelles
 - 41 800 € à Initiatives 77 dans le cadre des chantiers d'insertion
 - 80 000 € de cotisations élus
 - 16 300 € de subvention à l'OT et 56 400 € de reversements de la taxe de séjour
- **183 091 € de frais financiers (chapitre 66)**
Pour mémoire, encours de dette Fin 2019 : 6.747 M€
Fin 2018 : 6.139 M€
Fin 2017 : 6.159 M€
Fin 2016 : 6.128 M€
Fin 2015 : 6.794 M€
Fin 2014 : 7.455 M€
- **6 568 € de charges exceptionnelles (chapitre 67)**

Les recettes de fonctionnement :

18 871 333 € dont 1 084 414 € d'excédent reporté de 2018. Nous avons plus précisément :

- **17 444 866 € (hors opération d'ordre) dont :**

- **58 009 € (chapitre 013)** de remboursement d'arrêts maladie par CPAM et assurances
- **770 313 € de produits des services (chapitre 70)** dont :
 - 205 900 € de produits en provenance des ALSH
 - 204 800 € pour le portage de repas
 - 96 300 € pour le Conservatoire du Provinois
 - 163 000 € de mise à disposition de personnel
 - 96 000 € de refacturation de charges aux locataires
- **13.858 M€ des produits de fiscalité (chapitre 73)** dont :
 - 5.410 M€ d'OM
 - 6.035 M€ de TH TF et CFE
 - 1.172 M€ de CVAE
 - 0.399 M€ de TASCOT
 - 0.313 M€ de FNPIC
 - 0.106 M€ de taxe de séjour
- **2.346 M€ de dotations (chapitre 74)** : DGF, compensations TH et TF ... 119 000 € du Département (transports et conservatoire), 74 500 € d'Ile de France Mobilités
- **0.332 M€ de produits de gestion (chapitre 75)** dont 316 600 € de loyers
- **80 277 € (chapitre 77)** correspondent à la cession à la SOVAFIM du hangar à Sourduin, des remboursements d'assurance et régularisations

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

4 791 226.43 € de dépenses d'investissement dont 731 143.75 € de déficit reporté de 2018 et dont voici les grandes masses :

- 0.126M€ pour le numérique
- 0.486 M€ de subvention d'équilibre vers le centre aquatique
- 0.792 M€ de remboursement en capital
- 1.360 M€ pour l'aménagement du Pôle Gare
- 0.050 M€ pour la création d'un city à Villiers Saint Georges
- 0.622 M€ pour la maison de santé de Sourduin
- 0.023 M€ pour la fin des travaux de la zone de la grande prairie à Poigny
- 62 500 € pour une petite maison route de Bray
- 84 100 € de travaux de viabilisation et création d'un puisard sur la zone de la Noëlle
- 87 500 € pour la Friche de Longueville
- 6 500 € d'instruments de musique

4 021 261.27 € de recettes d'investissement :

- **2 882 263.75 € (hors opération d'ordre) dont :**
 - 177 300 € de FCTVA
 - 1 029 870 € de couverture du déficit
 - 1.4 M€ d'emprunt
 - 271 900 € de subventions dont :
 - C3D : 143 300 €
 - 26 000 € sur les travaux de Poigny
 - 16 000 € pour l'aire de co-voiturage de Montceaux Les Provins
 - 11 300 € pour le Conservatoire

- 15 000 € sur les travaux de la Zone de la Noëlle de Beton Bazoche
- 51 000 € pour la maison de santé de Sourdun
- 24 000 € pour la friche de Longueville
- Contrat de ruralité : 38 600 €
 - 13 500 € pour la friche de Longueville
 - 25 100 € pour la maison de santé de Sourdun
- Région : 90 000 € pour la maison de santé de Sourdun

Les Restes à réaliser : 667 269.25 € en dépenses et 1 242 992.77 € en recettes

Au total, la Communauté de Communes a clôturé son exercice 2019 avec un résultat de **1 519 051.85 €** :

- Déficit d'investissement de - 194 241.64 € (dont restes à réaliser)
- Excédent de fonctionnement de 1 713 293.49 €

Sous la présidence de Jean-Claude RAMBAUD, Président de séance, le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget Principal.

OOo

Budget Principal – Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2019

Le Compte de Gestion 2019 du budget principal était joint aux notes de synthèse.

Éric TORPIER, vice-président en charge des finances, présente le Compte de Gestion du Budget Principal de la Communauté de Communes du Provinois pour l'exercice 2019.

Le Compte de Gestion est le reflet du Compte Administratif mais vu de la trésorerie principale, puisqu'un E.P.C.I applique le principe de séparation de l'ordonnateur, c'est-à-dire du Président et du comptable.

On y retrouve exactement les mêmes éléments que dans le Compte Administratif.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2019 du Budget Principal et donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.

OOo

Budget annexe du S.P.A.N.C – Vote du compte Administratif de l'exercice 2019

Le Compte Administratif 2019 du budget annexe du S.P.A.N.C était joint aux notes de synthèse.

Éric TORPIER, vice-président en charge des finances, présente le Compte Administratif du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif qui retrace le bilan de l'année écoulée :

- 24 014.55 € de dépenses d'investissement contrôles diagnostics périodiques
- 178 383.97 € de recettes d'investissement (facturations des contrôles diagnostics et de conformité aux particuliers, encaissement de l'AESN de 65 800 € et du Département 16 000 €)
- Excédent d'investissement 2018 de 105 728.45 €
- Restes à réaliser : 7 015 € en dépenses

- 93 613.67 € de recettes de fonctionnement (Excédent de fonctionnement de 2018)
- 43 442.62 € de dépenses de fonctionnement (frais de personnel)

Ce budget annexe du SPANC a clôturé son exercice 2019 avec un résultat de 303 290.92 € :

- Excédent d'investissement de 253 082.87 € (dont restes à réaliser)
- Excédent de fonctionnement de 50 208.05 €

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2019	43 442,62	37,00	-43 405,62
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 002</i>		93 613,67	93 613,67
	Résultats à affecter	43 442,62	93 650,67	50 208,05
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2019	24 014,55	178 383,97	154 369,42
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 001</i>		105 728,45	105 728,45
	Solde global d'exécution	24 014,55	284 112,42	260 097,87
Restes à réaliser au 31/12/2019	Fonctionnement			
	Investissement	7 015,00		-7 015,00
Section d'investissement (Y compris RAR)	Investissement	31 029,55	284 112,42	253 082,87
Résultats cumulés 2019 (y compris RAR en Invt)		74 472,17	377 763,09	303 290,92
Reprise anticipée 2019	Prévision d'affectation en réserve <i>compte 1068</i>			0,00
	Report en fonctionnement en Recettes			50 208,05
Résultat global de la section de fonctionnement 2019				50 208,05
Solde d'exécution de la section d'investissement 2019				260 097,87
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2019				-7 015,00
Excédent de financement de la section d'investissement				253 082,87
Couverture du besoin de financement 2019 (compte 1068)				0,00
Solde du résultat de fonctionnement				50 208,05

Sous la présidence de Jean-Claude RAMBAUD, Président de séance, le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget annexe du S.P.A.N.C.

oOo

Budget annexe du S.P.A.N.C – Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2019

Le Compte de Gestion 2019 du budget annexe du S.P.A.N.C était joint aux notes de synthèse.

Éric TORPIER, vice-président en charge des finances, présente le Compte de Gestion du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'exercice 2019.

Le Compte de Gestion est le reflet du Compte Administratif mais vu de la trésorerie principale, puisqu'un E.P.C.I applique le principe de séparation de l'ordonnateur, c'est-à-dire du Président et du comptable.

On y retrouve exactement les mêmes éléments que dans le Compte Administratif.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2019 du Budget annexe du S.P.A.N.C et donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.

oOo

Budget annexe du lotissement – Vote du Compte Administratif de l'exercice 2019

Le Compte Administratif 2019 du budget annexe du lotissement était joint aux notes de synthèse.

Éric TORPIER, vice-président en charge des finances, présente le Compte Administratif du budget annexe du lotissement qui retrace le bilan de l'année écoulée.

Ce budget annexe se tient en comptabilité M14, gestion de stock, et sert à décrire les travaux d'aménagement des zones de Poigny et de Longueville et les frais financiers des prêts mis en place pour supporter ces aménagements.

Toutes les dépenses de ce budget sont supportées en fonctionnement, et des écritures d'ordre permettent, en fin d'année, de basculer ces dépenses dans des comptes de stocks, jusqu'à leur vente.

On y retrouve en 2019 :

- 2 057 128.83 € de dépenses d'investissement
 - o 7 838.61 € de remboursement de capital
 - o 2 049 290.22 € d'opérations d'ordre pour constater les stocks de terrain en fin d'année
- 2 057 128.83 € de recettes d'investissement
 - o 9 426.92 € de subvention d'équilibre du budget principal (avance)
 - o 2 047 701.91 € d'opérations d'ordre annulant le stock initial en début d'année
- 2 050 878.53 € de recettes de fonctionnement
Provenant des mêmes opérations d'ordre de constatation des stocks
- 36 243.59 € d'excédent reporté de 2018
- 2 050 878.53 € de dépenses de fonctionnement
 - o 1 588.31 € d'intérêts
 - o Le reste concerne toujours les mêmes opérations d'ordre

Ce budget annexe du Lotissement a clôturé son exercice 2019 avec un résultat de 36 243.59 € :

- Résultat nul en investissement
- Excédent de fonctionnement de 36 243.59 €

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2019	2 050 878,53	2 050 878,53	0,00
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 002</i>		36 243,59	36 243,59
	Résultats à affecter	2 050 878,53	2 087 122,12	36 243,59
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2019	2 057 128,83	2 057 128,83	0,00
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 001</i>			0,00
	Solde global d'exécution	2 057 128,83	2 057 128,83	0,00
Restes à réaliser au 31/12/2019	Fonctionnement			
	Investissement	0,00	0,00	0,00
Section d'investissement (Y compris RAR)	Investissement	2 057 128,83	2 057 128,83	0,00
Résultats cumulés 2019 <i>(y compris RAR en Inv)</i>		4 108 007,36	4 144 250,95	36 243,59
Reprise anticipée 2019	Prévision d'affectation en réserve <i>compte 1068</i>			
	Report en fonctionnement en Recettes			36 243,59
Résultat global de la section de fonctionnement 2019				36 243,59
Solde d'exécution de la section d'investissement 2019				0,00
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2019				0,00
Besoin de financement de la section d'investissement				
Couverture du besoin de financement 2019 (compte 1068)				
Solde du résultat de fonctionnement				36 243,59

Sous la présidence de Jean-Claude RAMBAUD, Président de séance, le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget annexe du lotissement.

oOo

Budget annexe du lotissement – Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2019

Le Compte de Gestion 2019 du budget annexe du lotissement était joint aux notes de synthèse.

Éric TORPIER, vice-président en charge des finances, présente le Compte de Gestion du budget annexe du lotissement pour l'exercice 2019.

Le Compte de Gestion est le reflet du Compte Administratif mais vu de la trésorerie principale, puisqu'un E.P.C.I applique le principe de séparation de l'ordonnateur, c'est-à-dire du Président et du comptable.

On y retrouve exactement les mêmes éléments que dans le Compte Administratif.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2019 du budget annexe du lotissement et donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.

oOo

Budget annexe du centre aquatique - Vote du Compte Administratif de l'exercice 2019

Le Compte Administratif 2019 du budget annexe du centre aquatique était joint aux notes de synthèse.

Éric TORPIER, vice-président en charge des finances, présente le Compte Administratif du budget annexe du centre aquatique qui retrace le bilan de l'année écoulée :

- 503 712.92 € de dépenses d'investissement
 - o loyer à AUXIFIP, emphytéote

- 521 467.92 € de recettes d'investissement :
 - o 485 957.92 € de subvention d'équilibre du budget principal
 - o 35 510.00 € de reports d'excédent de 2018

- Restes à réaliser : 17 755 € en dépenses

- 597 180.72 € de recettes de fonctionnement
 - o 4 893.03 € de redevance d'exploitation facturée à Com Sports,
 - o 592 287.69 € (chapitre 77) de subvention d'équilibre du budget principal

- 597 180.72 € de dépenses de fonctionnement
 - o 125 157.24 € (chapitre 011)
 - 16 806.92 € de loyer AUXIFIP (frais de gestion)
 - 25 421.00 € de taxes foncières
 - 13 726.27 € d'assurances
 - 69 203.05 € de dépenses d'entretien et réparation
 - o 467 761.42 € à Com Sports (chapitre 67) et 4 262.06 € d'annulation de titres

Ce budget annexe du Centre Aquatique a clôturé son exercice 2019 avec un résultat de 0 €
Puisqu'équilibrer par la subvention d'équilibre du budget principal.

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2019	597 180,72	597 180,72	0,00
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 002</i>		0,00	0,00
	Résultats à affecter	597 180,72	597 180,72	0,00
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2019	503 712,92	485 957,92	-17 755,00
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 001</i>		35 510,00	35 510,00
	Solde global d'exécution	503 712,92	521 467,92	17 755,00
Restes à réaliser au 31/12/2019	Fonctionnement			
	Investissement	17 755,00	0,00	-17 755,00
Section d'investissement (Y compris RAR)	Investissement	521 467,92	521 467,92	0,00
Résultats cumulés 2019 (y compris RAR en Inv)		1 118 648,64	1 118 648,64	0,00
Reprise anticipée 2019	Prévision d'affectation en réserve <i>compte 1068</i>			0,00
	Report en fonctionnement en Recettes			0,00
Résultat global de la section de fonctionnement 2019				0,00
Solde d'exécution de la section d'investissement 2019				17 755,00
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2019				-17 755,00
Besoin de financement de la section d'investissement				0,00
Couverture du besoin de financement 2019 (compte 1068)				0,00
Solde du résultat de fonctionnement				0,00

Sous la présidence de Jean-Claude RAMBAUD, Président de séance, le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget annexe du centre aquatique.

oOo

Budget annexe du centre aquatique – Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2019

Le Compte de Gestion 2019 du budget annexe du centre aquatique était joint aux notes de synthèse.

Éric TORPIER, vice-président en charge des finances, présente le Compte de Gestion du budget annexe du centre aquatique pour l'exercice 2019.

Le Compte de Gestion est le reflet du Compte Administratif mais vu de la trésorerie principale, puisqu'un E.P.C.I applique le principe de séparation de l'ordonnateur, c'est-à-dire du Président et du comptable.

On y retrouve exactement les mêmes éléments que dans le Compte Administratif.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2019 du budget annexe du centre aquatique et donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.

Le Président détaille le protocole sanitaire en vigueur en cas de réouverture du centre aquatique.

oOo

Vote du taux 2020 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M) – Régime général.

Éric TORPIER, vice-président en charge des finances, rappelle que par délibération du 2 décembre 2013, le conseil communautaire a institué à compter du 1^{er} janvier 2014, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M) sur le territoire.

La Communauté de Communes du Provinois est composée depuis le 1^{er} janvier 2019 de 39 communes. Seules 38 communes sont concernées par ce régime général puisque la commune de Saint-Martin du Boschet fait l'objet d'un régime dérogatoire, relevant du secteur du S.M.I.C.T.O.M de la région de Coulommiers.

Le conseil communautaire est invité à délibérer pour fixer le taux de la T.E.O.M 2020 qui permettra de couvrir la dépense supportée par le budget de la Communauté de Communes. La dépense pour les ordures ménagères est équilibrée par le paiement de la facture et l'encaissement de la taxe payée par les contribuables.

Au titre de l'année 2020, le montant de la participation de la Communauté de Communes au S.M.E.T.O.M – G.E.E.O.D.E sera de 5 345 392, €. Pour couvrir le montant de cette participation, étant donné que les bases prévisionnelles sont estimées à 33 455 287 €, il est proposé de voter un taux de T.E.O.M 2020 de 16.33 %.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote à 16.33 % le taux de la T.E.O.M. 2020 pour le régime général.

oOo

Vote du taux 2020 de la T.E.O.M pour la commune de Saint-Martin-du-Boschet et autorisation au Président pour signer la convention de reversement avec Covaltri 77

Éric TORPIER, vice-président en charge des finances, rappelle qu'en application d'un régime dérogatoire dit de « représentation-substitution », la Communauté de Communes du Provinois adhère à CAVALTRI 77 pour la commune de Saint-Martin du Boschet.

La T.E.O.M pour la commune est perçue par la Communauté de Communes du Provinois, en lieu et place du syndicat COVALTRI 77. Le produit lui est ensuite reversé Une convention fixe les modalités de ce reversement.

Par délibération du 12 décembre 2019, le comité syndical de COVALTRI 77 a fixé à 17.14 % le taux de la T.E.O.M. 2019 pour le territoire auquel est rattaché Saint-Martin du Boschet.

Le conseil communautaire est invité à délibérer pour voter son propre taux. Il est proposé de voter le même taux que celui voté par COVALTRI 77.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote pour la commune de Saint-Martin du Boschet un taux de T.E.O.M 2020 de 17.14 %, et autorise le Président ou son représentant à signer la convention de reversement avec COVALTRI 77.

oOo

Autorisation au Président pour signer la convention relative à la réalisation et à l'entretien d'une station multimodale de covoiturage et d'un arrêt de bus sur la commune de Montceaux-les-Provins

Jean-Patrick SOTTIEZ, vice-président en charge du développement économique, rappelle que la commune de Montceaux-lès-Provins est l'une des 40 implantations d'intérêt départemental mises en évidence dans le cadre du Schéma départemental de stations multimodales de covoiturage.

C'est pourquoi la création d'une station de covoiturage est apparue comme nécessaire sur la commune de Montceaux-lès-Provins à destination des usagers de la ligne de bus 14 et des covoitureurs.

Pour rappel, un terrain a été acquis à cet effet par la Communauté de communes du Provinois.

Le Département est maître d'ouvrage de cette station de covoiturage sur le terrain de la Communauté de communes.

La Commune participera à l'entretien de la station et de l'arrêt de car situé sur la voirie communale.

La Communauté de Communes conserve en sa qualité de propriétaire et à sa charge, l'entretien du mur d'enceinte de la parcelle ainsi que de la clôture.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention.

oOo

Autorisation au Président pour signer la convention de dotation du fonds de résilience Ile-de-France & collectivités

Jean-Patrick SOTTIEZ, vice-président en charge du développement économique, explique que la Région a décidé de créer avec Initiative Ile-de-France (consortium composé des plateformes Initiative, des associations territoriales France Active d'Ile de France, de l'ADIE et des associations du réseau Entreprendre) et la Banque des Territoires, le Fonds Résilience Ile-de-France&Collectivités.

Ce fonds doit permettre de poursuivre le soutien aux entreprises touchées par la crise sanitaire, en permettant de renforcer les ressources nécessaires à la reprise et au maintien de leur activité.

Il a été proposé à la Communauté de commune de s'associer à ce dispositif par convention.

Objectifs

Ce fonds vise à relancer l'activité des TPE/PME (0 à 20 salariés) dans les 6 prochains mois et à financer le coût des adaptations indispensables à la reprise de l'activité par les actions suivantes :

- Avance remboursable de 3 000 € à 100 000 € (en fonction de la taille de l'entreprise) à 0% prêté à l'entreprise. Un différé de 2 ans est possible.
- L'objectif est de soutenir des entreprises qui n'ont pas ou pas suffisamment obtenu le PGE ou prêt rebond (notamment les moins d'1 an, les micros, les entreprises innovantes et d'autres au cas par cas, ...)
- Demande simplifiée en ligne sur une plateforme régionale dédiée
- Dispositif animé par Initiative Ile-de-France dont les acteurs (Initiative, Active, Adie et Entreprendre) auront en charge l'instruction et les comités.
- La répartition des dossiers entre les opérateurs se fera sur la base de la couverture territoriale et de la typologie des demandes.
- Objectif de 8 000 entreprises aidées (75% des 0 salariés).

Aspects financiers

L'objectif est de réunir 100 millions d'euros : la Région Ile-de-France et la Banque des Territoires contribuent à hauteur de 25 millions chacun. Les collectivités et l'Europe sont sollicitées pour 50 millions supplémentaires.

La Communauté de communes a été sollicitée pour abonder ce fonds à hauteur de 31 830 euros ce qui représente une hypothèse de 15 euros par établissement.

Les fonds seront versés au consortium régional Initiative Ile-de-France, mais les enveloppes seront territorialisées.

Les fonds versés pourront être tracés, et l'éventuel solde de la contribution de la Communauté de commune non utilisé lui sera reversé.

Les collectivités qui contribuent à hauteur de 15 € ou 20 € par établissement (ou plus pour certaines sont assurées que la Région et la Banque des Territoires participent au moins de 20 euros par établissement chacun : effet levier de 3. Ce chiffre est un plancher dans la mesure où peuvent s'ajouter d'autres contributions (Grand Paris, Département...). Soit une enveloppe estimée à 95 490 € pour les entreprises du Provinois.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention et dit que les opérations budgétaires seront inscrites au budget.

oOo

Vote d'une subvention à l'association « Les Amis de Lourps »

Marie-Pierre CANAPI, vice-présidente en charge de la Culture, explique que par courrier adressé au président en date du 16 janvier 2020, l'association sollicite une subvention de 400 € au titre de l'année 2020

Basée à Longueville, « LES AMIS DE LOURPS, CULTURE ET PATRIMOINE » a pour objet la mise en valeur de patrimoine et l'organisation d'activités culturelles. Elle a aussi mis en place un atelier peinture pour les 6-12 ans, des interventions dans les écoles ainsi qu'un atelier musique en amont des concerts.

Le résultat de novembre 2018 à novembre 2019 présente un résultat déficitaire de -663 €.
Le programme présenté pour 2020 a été revu à la suite de l'épidémie de Covid-19. Il sera donc de :

10 octobre 19h30 : Concert avec le Centre Européen de Musique de Chambre ProQuartet (Tarifs : 13€, ½ tarif étudiant, gratuit enfants). Intervention du quatuor auprès des élèves de l'école primaire (CP au CM2) de Longueville le vendredi 9 octobre.

Report en 2021 :

- Conférence sur Joris Karl Huysmans en partenariat avec LES APRES-MIDI DE SAINT LOUP, présentation de l'œuvre dans la chapelle de Lourps avec Jean Lebrun (journaliste France Inter), stand librairie, visite des jardins du château de Lourps où a séjourné l'auteur pendant 3 étés. Tarif : 10€
- Possibilité d'une ballade sur la colline de Lourps. Réalisation d'une vidéo sur la randonnée pour découvrir le site.
- Souhait d'associer les lycées de Provins et Nangis.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote une subvention de 400 € au profit de l'association « LES AMIS DE LOURPS ».

Alain BONTOUR souhaite promouvoir le parc Jumping Forest situé sur la commune de

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance



Alain HANNETON